

«Le plus puissant de tous les leviers, c'est la volonté»

[Félicité de Lamennais]

ÉDITO

JE GARDERAI DE 2008, le souvenir d'une année dense en travail, mais aussi mouvementée. Dès les premières semaines de janvier, l'occupation des locaux de la préfecture par le personnel d'Interpêche donnait le ton d'une revendication sociale et populaire qui allait encore se manifester en avril avec le personnel de la Direction de l'Équipement, qui réclamait le remplacement du navire baliseur « Paul Veillon » et défendait ses missions de service public.

En juillet, c'est une population en colère qui exprimait son « ras-le-bol » place du Square Joffre, lassée d'être prise en otage dans l'interminable conflit du transport maritime qui opposait l'armement Alliance S.A. à l'État.

Puis en octobre, les manifestations des fonctionnaires d'État, inquiets sur les conséquences de la réforme de l'ITR, ont perturbé la visite du Secrétaire d'État à l'Outre-mer, Yves JEGO.

Le dernier événement fut en décembre, le rassemblement de toute une population, solidaire, recueillie dans la douleur autour des familles, pour rendre un dernier hommage aux quatre marins disparus en mer à la suite du naufrage du « Cap Blanc ».

2008 s'est donc tragiquement terminée dans le deuil pour notre communauté et les manifestations qui ont ponctué les mois précédents illustrent bien un climat tendu et une année bien difficile, durant laquelle j'ai travaillé d'arrache-pied pour faire entendre haut et fort la voix de l'Archipel à Paris.

C'est ainsi que quelques bonnes nouvelles sont venues éclaircir ce ciel bien nuageux :

- L'applicabilité localement de la mesure nationale dite « Aide à la cuve », qui aura permis en 2008 à 437 foyers de bénéficier d'une aide financière non négligeable ;
- La création d'une Mission d'information de l'Assemblée Nationale sur la délimitation des frontières maritimes entre la



Meilleurs Voeux 2009

France et le Canada, dont les conclusions favorables de décembre

dernier, nous donneront, je l'espère, le poids nécessaire pour faire fléchir le Ministère des affaires étrangères et pousser le Gouvernement à déposer une lettre d'intention pour revendiquer le plateau continental qui nous entoure ;

- Le mois de mai a accueilli le premier déplacement des fonctionnaires de l'Inspection Générale de l'Administration (I.G.A.) pour une mission d'étude - diligentée à ma demande - sur les déficits structurels des collectivités. Les premiers résultats sont « tombés » en décembre : 545,000 euros supplémentaires tous les ans pour les mairies ;

- L'automne pour sa part aura vu le résultat de plusieurs mois de travail sans relâche

auprès des ministères. Le décret d'application du 7 octobre 2008 étendait (enfin !) un lot de prestations sociales promises et attendues depuis des lustres.

Maintenant, que pouvons-nous attendre de la nouvelle année ? 2009 doit être une année solidaire, pour que chacun puisse trouver sa place et vivre dignement à Saint-Pierre-et-Miquelon. C'est en tout cas dans ce sens que je continuerai mon combat en faveur de la revalorisation des retraites et de l'extension de nouvelles prestations sociales.

Nous devons aussi garder en 2009 l'envie d'entreprendre, le goût de l'action, car nous

*Il nous faudra faire
preuve d'audace,
d'imagination et pour
cela, plus que jamais,
nous unir.*

SOMMAIRE

Edito P.1
L'Archipel est fier de ses artistes P.1
I.T.R. : le combat jusqu'au bout... P.1
Mission d'information... P.2
Finances des collectivités P.2
Nouvelles prestations familiales P.2
Budget 2009 : les avantages... P.2
Retraites P.2
Être présente sur le terrain... P.2

L'Archipel est fier de ses artistes

AFIN DE mettre à l'honneur et de faire la promotion du talent de nos créateurs, je fais appel chaque année à un artiste de l'Archipel pour concevoir la carte de vœux du député. Cette année, c'est Patrick DÉRIBLE qui a réalisé cette aquarelle, intitulée : «Salines en hiver».

devrons compter d'abord sur nos propres ressources pour assurer notre avenir. C'est ainsi qu'il faudra aborder le travail qui reste à effectuer pour aboutir à la nécessaire restructuration de la filière pêche.

Dans les six prochains mois, nous allons aussi devoir saisir toutes les opportunités pour démontrer au Gouvernement notre volonté et notre détermination à défendre nos droits sur le plateau continental.

Il nous faudra alors faire preuve d'audace, d'imagination et pour cela, plus que jamais, nous unir. C'est en tout cas dans cet état d'esprit que je continuerai de me battre à vos côtés.

Pour conclure, que cette nouvelle année soit synonyme de réussite dans vos projets, de pleine santé et qu'elle vous offre, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, petits et grands bonheurs. ●

» Annick GIRARDIN

Député de Saint-Pierre-et-Miquelon
Conseiller territorial



I.T.R. : le combat jusqu'au bout sur une réforme imposée par le Gouvernement

Le Gouvernement aura été obligé de passer en force à toutes les étapes

A CHAQUE ÉTAPE, le Gouvernement aura refusé d'entendre les propositions des parlementaires d'Outre-mer, ceci même après

que le premier dispositif ait été censuré par le Conseil constitutionnel, suite à la saisine dont mon groupe parlementaire est à l'origine.

Droite et Gauche unies, nous lui demandons de reporter cette réforme afin de préparer un nouveau dispositif, qui supprimerait l'I.T.R. dans son intégralité tout en la remplaçant par une indemnité plus juste, ouverte aux fonctions publiques territoriale et hospitalière, et qui serait fondée sur les niveaux réels du coût de la vie dans chacun des territoires d'Outre-mer.

A nous maintenant de veiller à ce que la parole donnée par le Gouvernement de mettre en place un dispositif de remplacement équitable se traduise par des mesures concrètes et ne reste pas un vœu pieux, comme cela n'a été que trop souvent le cas. ●

Retrouvez tous les détails des interventions sur le blog du député :
www.annickgirardin.fr

TRAVAIL, ACTION, DÉTERMINATION...

C'EST AVEC CET ETAT D'ESPRIT QUE JE CONTINUERAI DE ME BATTRE POUR L'ARCHIPEL...

La Mission d'information sur la délimitation des frontières maritimes entre la France et le Canada

L'Assemblée Nationale prend cause pour l'Archipel



LE RAPPORT DU DÉPUTÉ de l'Archipel et de son collègue Député-Maire UMP des Sables d'Olonne, Louis GUÉDON, sur la délimitation des frontières maritimes entre la France et le Canada, a été adopté le 10 décembre

dernier à l'unanimité par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale.

Les députés de la Commission, Droite, Gauche et Centre confondus, ont manifesté leur soutien à ce rapport « de la dernière chance », qui insiste notamment sur le fait que la survie de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon dépend de la défense par l'Etat des intérêts de la France dans la région, et à très brève échéance, sur le dossier du plateau continental.

Reprenant les travaux juridiques de grands spécialistes français du droit maritime, et s'appuyant sur les témoignages de personnalités métropolitaines et locales, ce rapport demande, au nom de l'Assemblée Nationale, qu'un nouvel arbitrage interministériel soit rendu sur le dossier du plateau continental - au regard des nouveaux éléments apportés - pour que la France dépose avant la date limite de mai 2009 la lettre d'intention nécessaire devant la Commission des limites du plateau continental de l'O.N.U.

Le Président de la Commission, le Député du Val d'Oise Axel PONIATOWSKI, se fera par ailleurs le relai de ces demandes directement auprès du Gouvernement.

Fort de cet appui, le Député compte bien remonter au créneau et faire valoir nos droits auprès du Ministère des Affaires étrangères, du Premier Ministre, et s'il le faut, auprès du Président de la République.

Ce soutien de l'Assemblée nationale nous donne un tout autre poids et une toute autre visibilité. A nous d'en tirer parti en prenant les choses en main et en affirmant notre volonté et notre détermination à voir la France se positionner pour la revendication du plateau continental.

Pour cela nous devons faire front uni, et derrière ses élus, la population de l'Archipel aura aussi un rôle important à jouer... ●

Retrouvez le compte-rendu de la Commission du 10 décembre 2008 sur mon blog : www.annickgirardin.fr

Finances des collectivités : les premiers résultats

545 000 euros supplémentaires tous les ans pour les 2 Mairies

C'EST LE PREMIER RÉSULTAT de la mission de l'I.G.A. (Inspection Générale de l'Administration), obtenue par le Député pour compenser les charges structurelles des deux Mairies et de la Collectivité territoriale : **445 000 euros par an pour la Mairie de Saint-Pierre** et **100 000 euros par an pour la Mairie de Miquelon-Langlade**.

Soit un total de **545 000 euros de financements supplémentaires tous les ans pour les deux communes**.

C'est une très bonne nouvelle pour les finances des deux mairies, et on ne peut que se réjouir d'avoir obtenu de l'Etat - dans une période aussi peu propice - des moyens d'action supplémentaires aussi importants.

Reste à envisager et à discuter avec l'Etat, de quelle manière il peut aider à son tour la Collectivité territoriale.

Ces premiers résultats sont une nouvelle démonstration que le travail et la persévérance finissent toujours par payer.

Rappelons également qu'Annick GIRARDIN avait appuyé en 2008 deux autres demandes de subventions exceptionnelles émanant des deux communes. Ces démarches ont abouti en août par **l'attribution de 200 000 euros à la Mairie de Saint-Pierre** pour des travaux de réfection sur l'Ecole du Feu rouge, et en décembre par **l'attribution à la Mairie de Miquelon, d'une subvention de 30 000 euros** pour l'acquisition de matériel pour la lutte contre l'incendie. ●

Etre présente sur le terrain et rester à l'écoute

• En septembre dernier, le Député a souhaité faire le point sur l'activité du B.T.P. dans l'Archipel avec le Président de la F.E.A.B.T.P., M. Roger HELENE. Un tour des principaux chantiers en cours a précédé cette réunion de travail. Annick GIRARDIN a donc pu visiter les chantiers du nouvel hôpital, celui du barrage du Goéland, ainsi que celui de la plateforme de compostage.

• Le 25 novembre, une délégation du personnel de la station RFO est venue déposer une motion pour manifester son inquiétude sur le projet de loi sur l'audiovisuel public.

Le Député avait reçu également en octobre les syndicats enseignants au sujet de la réforme de l'ITR. ●



Nouvelles prestations familiales

Poursuivre le travail jusqu'au bout

LE DOSSIER DES NOUVELLES PRESTATIONS FAMILIALES a démontré toute l'importance de rester vigilant dans le suivi des dossiers. En effet, j'ai « bataillé ferme » aux côtés de la C.P.S. pour **obtenir que les plafonds de ressources qui donnent droit à ces prestations soient revalorisés de 40 %** pour tenir compte de la cherté de la vie dans l'Archipel. Or, malgré la publication du décret du 7 octobre 2008 validant l'extension à Saint-Pierre-et-Miquelon de ces prestations sociales, des agents de la fonction publique d'Etat qui avaient effectué les démarches auprès de la C.P.S., n'ont pas pu en bénéficier.

En effet, la C.P.S. ne perçoit pas de cotisations pour les prestations familiales des fonctionnaires d'Etat.

Cependant ceux-ci ne sont pas exclus de ces nouvelles mesures et peuvent bien en bénéficier en s'adressant directement à leur service du personnel.

Afin que les fonctionnaires concernés localement ne soient pas privés plus longtemps de leurs droits, j'ai alerté le Ministère de la Santé en urgence et j'ai réuni dans une note les éléments d'information obtenus auprès du ministère et saisi par courrier le Préfet, lui demandant de bien vouloir transmettre cette note aux chefs des différents services et à leurs services du personnel. ●

» Annick GIRARDIN

Retrouvez tous les détails des travaux et interventions sur le blog du député : www.annickgirardin.fr

Budget 2009 : les avantages obtenus pour l'Archipel

Les amendements pour la prise en compte des spécificités de l'Archipel

CERTAINES MESURES du Budget 2009 n'auraient pas été applicables dans l'Archipel sans une veille législative régulière et le dépôt d'amendements, car, comme c'est bien trop souvent le cas, les spécificités de notre Caisse de Prévoyance Sociale ont été oubliées lors de la rédaction de la loi.

C'est ainsi que j'ai obtenu pour l'Archipel :

- **l'exonération de charges salariales et patronales sur la nouvelle prime transport et prime carburant** que peuvent désormais verser les employeurs pour compenser les frais de transport ;
- **la majoration des pensions de réversion**, permettant ainsi de porter la pension à 60% de celle du conjoint décédé ;
- **la possibilité de cumul emploi/retraite au-delà de l'âge de la retraite à taux plein**, ce qui était jusqu'à aujourd'hui limité. ●

» Annick GIRARDIN

Retraites

Le travail aux côtés des vieux travailleurs pour la défense de leurs droits

J'AI SAISI CE DOSSIER À BRAS LE CORPS depuis mon élection et je n'ai pas l'intention de lâcher prise.

C'est pourquoi j'ai accepté de soutenir et d'accompagner une délégation de retraités de l'Archipel à une réunion de travail avec un membre du Cabinet du Secrétariat à l'Outre-mer, à l'occasion de la visite dans l'Archipel d'Yves JEGO en octobre dernier.

J'ai d'ores et déjà engagé le travail avec le Gouvernement, en soumettant deux arguments techniques pour la revalorisation des retraites de la C.P.S. et de l'ENIM. J'ai donc défendu auprès du Secrétariat à l'Outre-mer les objectifs suivants :

- obtenir la revalorisation des pensions des vieux travailleurs ;
- modifier la loi pour que les retraites de l'ENIM puissent aussi être augmentées ;
- que cette remise à niveau suivant le coût de la vie localement, se fasse automatiquement, tous les ans.

C'est un combat qui s'annonce certes difficile, mais qui vaut le coup d'être mené. Il est primordial à mes yeux, que nos aînés puissent vivre dignement dans l'Archipel. ●

» Annick GIRARDIN

CONTACT

Lettre d'information éditée par Annick GIRARDIN, député de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Impression : Imprimerie Administrative de Saint-Pierre sur papier recyclé, ne pas jeter sur la voie publique

NOUS CONTACTER

Permanence du député
7, rue René Autin
BP 4477
97500 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
Tél. 05 08 41 99 98 - Fax 05 08 41 99 97
ecrire@annickgirardin.fr

Blog : www.annickgirardin.fr